



Herve Emmanuel Nkom, n'ira pas au double scrutin de février 2020 comme souhaité.

Il était candidat à la députation dans la circonscription de Wouri-Est. Mais sa nationalité française fait problème. Le SDF qui avait déposé un recours devant le Conseil constitutionnel pour annulation de la liste que conduisait Hervé Emmanuel Nkom, cadre du RDPC, a eu gain de cause. Une nouvelle qui a fait réagir l'intéressé.

Hervé Emmanuel Nkom, se dit victime d'une injustice « **Le Conseil constitutionnel, ce n'est pas la Cour suprême hein, le Conseil constitutionnel est une instance politique. Il juge des opportunités politiques. Il peut se dire "j'ai besoin que le SDF passe absolument en compétition, je vais sacrifier un des hommes visibles". On n'a pas sacrifié un anonyme, moi, je ne suis pas un no-name. Donc, je suis l'agneau de Dieu** », a décarré le mitant du parti des flammes.

Malgré tout, Nkom se veut fair-play, « **Ce n'est pas la fin du Monde. Je respecte la décision sans recours du Conseil constitutionnel. C'est injuste mais j'accepte. On en est là : ce n'est pas moi qui ai une tête de bi-national...Je suis Camerounais** », précise-t-il. Hervé Nkom ira bien sur le terrain de la campagne pour infliger une déculotter au SDF. « **L'honorable Nintcheu, n'auront qu'à bien se tenir. Il sera battu. Au nom de la politique politicienne** », affirme t-il.